

1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée

Corinne Barre, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 1999, lorsqu'il vit au sein du foyer parental, un jeune de moins de 25 ans sur quatre vit avec un seul de ses deux parents. Il réside une fois sur quatre avec un parent et un beau-parent, et trois fois sur quatre au sein d'une famille monoparentale. Un million d'enfants sont élevés par un couple dont seul l'un des deux membres est leur parent : 63 % habitent avec leur mère et son nouveau compagnon, 37 % avec leur père et sa nouvelle compagne.

Une famille avec enfant sur dix est recomposée, et deux sur dix sont monoparentales. Entre 1990 et 1999, le nombre de familles recomposées a augmenté de 10 % et le nombre d'enfants qui y vivent de 11 %. Parmi les familles recomposées, les familles nombreuses sont plus fréquentes, les femmes sont en moyenne plus jeunes, et plus fréquemment ouvrières ou employées.

En 1999, sur 18,2 millions de jeunes de moins de 25 ans, 16,3 millions vivent dans un foyer parental : 12,5 millions d'enfants habitent avec leurs deux parents, 3,8 millions avec un seul de leurs deux parents. Parmi ces derniers, 2,7 millions vivent au sein d'une famille monoparentale

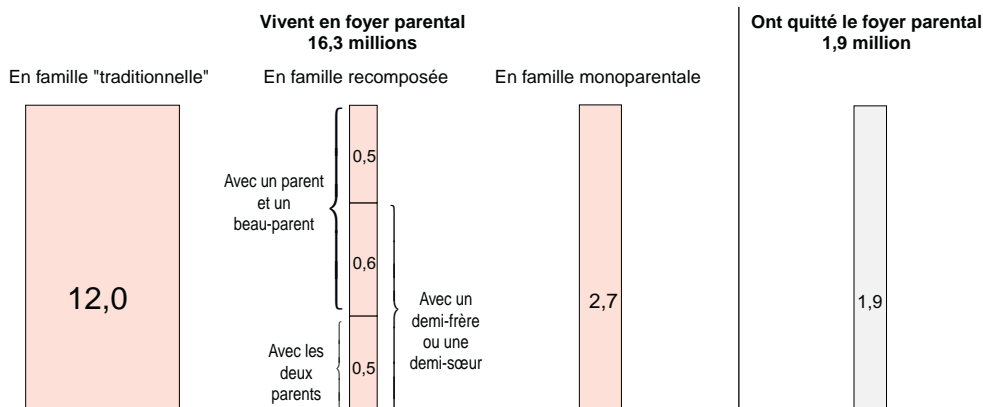
et 1,1 million avec un parent et un beau-parent (*graphique 1*).

La proportion d'enfants vivant avec un beau-parent augmente jusqu'à 13 ans

La part des enfants vivant avec un seul de leurs deux parents augmente avec l'âge, du fait des ruptures de couples parentaux (*graphique 2*). La proportion d'enfants habitant avec un parent et un beau-parent, très faible avant 4 ans, progresse régulièrement et atteint son maximum autour de 13 ans. Les enfants partageant la vie d'un parent et d'un beau-parent ont souvent d'abord vécu au sein d'une famille monoparentale car plusieurs années s'écoulent en général entre la rupture du couple parental et la formation d'une nouvelle union. Seule une minorité d'enfants a partagé sa vie avec le conjoint de son parent une année ou moins après la séparation des parents : 5,4 % des enfants sont dans ce cas. À 13 ans, les enfants vivant avec un parent et un beau-parent avaient 4 ans en moyenne lorsque leurs parents se sont séparés et 8 ans lorsque le parent qui les garde a refait sa vie en couple.

À partir de 18 ans, cette proportion diminue, notamment parce que les enfants vivant avec un parent et son nouveau conjoint ont tendance à quitter le foyer parental plus tôt que ceux vivant au sein d'une famille monoparentale

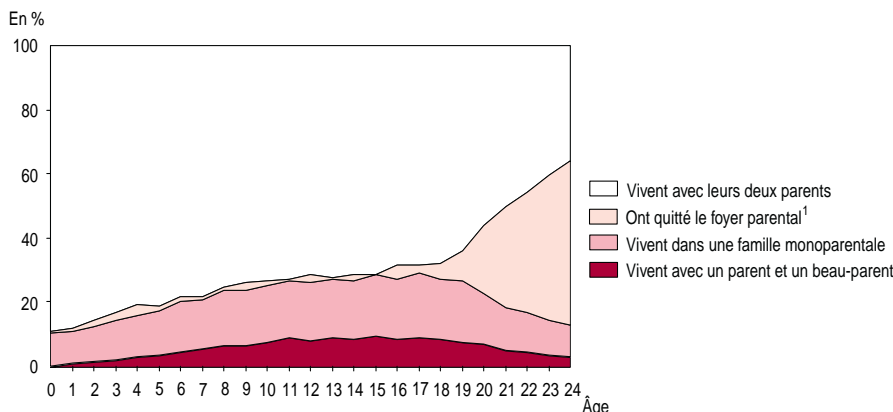
① Les jeunes de moins de 25 ans en 1999



Unité : millions de personnes.

Sources : enquête « étude de l'histoire familiale » 1999, recensement de la population 1999, Insee

② Les jeunes de moins de 25 ans selon la structure familiale et l'âge en 1999



Champ : personnes âgées de moins de 25 ans.

1. Parmi ces enfants, 176 000 n'ont en fait jamais vécu dans un foyer parental.

Lecture : 9 % des enfants de 13 ans vivent avec un parent et un beau-parent.

Source : enquête « étude de l'histoire familiale » 1999, Insee

① Les familles en 1990 et 1999

	1990		1999		Évolution 1990/1999 (en %)
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Familles "traditionnelles"	7 083 000	77,6	6 474 000	73,4	- 8,6
Familles monoparentales	1 397 000	15,3	1 640 000	18,6	17,4
Familles recomposées	646 000	7,1	708 000	8,0	9,6
dont					
- dans lesquelles aucun enfant n'est du couple actuel	310 000	3,4	328 000	3,7	5,8
- dans lesquelles vivent des enfants du couple actuel et d'une précédente union	336 000	3,7	380 000	4,3	13,1
Ensemble des familles	9 126 000	100,0	8 822 000	100,0	- 3,3

Champ : familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

Sources : enquêtes « étude de l'histoire familiale » 1990 et 1999, Insee

② Les enfants en 1990 et 1999

Nombre d'enfants vivant dans une...	1990		1999		Évolution 1990/1999 (en %)
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Famille "traditionnelle"	13 620 000	69,3	12 004 000	65,7	- 11,9
Famille monoparentale	2 248 000	11,4	2 747 000	15,0	22,2
Famille recomposée	1 429 000	7,3	1 583 000	8,7	10,8
dont :					
- Enfants avec demi-frères ou demi-sœurs	1 056 000	5,0	1 068 000	5,8	1,1
dont : - enfants du couple actuel	507 000	2,6	513 000	2,8	1,2
- enfants nés d'une union précédente	549 000	2,8	555 000	3,0	1,1
- Enfants sans demi-frère ou demi-sœur	386 000	2,0	515 000	2,8	33,4
Enfants vivant avec au moins l'un de leurs parents	17 297 000	88,0	16 334 000	89,4	- 5,6
Enfants vivant hors du foyer parental	2 350 000	12,0	1 928 000	10,6	- 18,0
Ensemble des jeunes de moins de 25 ans	19 647 000	100,0	18 262 000	100,0	- 7,0

Champ : personnes âgées de moins de 25 ans.

Sources : enquêtes « étude de l'histoire familiale » 1990 et 1999, Insee

ou avec leurs deux parents. Parmi les enfants nés entre 1975 et 1979, les âges moyens au moment du départ du foyer parental sont de 20,3 ans pour les enfants dont les parents ont refait leur vie de couple contre 21,2 ans pour ceux qui vivaient au sein d'une famille "traditionnelle".

4,3 millions d'enfants vivent dans une famille monoparentale ou recomposée

Les parents ayant formé une nouvelle union peuvent avoir des enfants avec leur nouveau conjoint. Ces enfants vivent alors avec leurs deux parents et cohabitent avec leurs demi-frères ou demi-sœurs nés d'une union précédente de l'un des parents. Ces familles recomposées comprennent alors des enfants nés d'une union précédente et des enfants du nouveau couple.

Ainsi, aux 1,1 million d'enfants vivant avec un parent et un beau-parent s'ajoutent les 513 000 enfants vivant en 1999 avec leurs deux parents et des demi-frères ou demi-sœurs. Sont ainsi concernés par la recombinaison familiale 1,6 million d'enfants, dont les deux tiers cohabitent avec un demi-frère ou une demi-sœur (graphique 1).

Avec les 2,7 millions d'enfants vivant dans une famille monoparentale, ce sont donc au total 4,3 millions d'enfants, soit à peu près trois enfants sur dix vivant en famille, qui ne vivent pas dans une famille "traditionnelle".

En 1999, on compte 708 000 familles recomposées et 1,6 million de familles monoparentales (tableau 1). Ainsi, trois familles avec enfants de moins de 25 ans sur dix ne correspondent pas à la forme traditionnelle de la famille. Dans les familles recomposées dans lesquelles au moins un enfant est né de la nouvelle union, le nombre moyen d'enfants est de 2,8, supérieur à celui des familles "traditionnelles" (1,9).

Entre 1990 et 1999, la recombinaison familiale progresse de 10 %

Alors que le nombre de jeunes vivant au sein d'une famille "traditionnelle" baisse de 12 % entre 1990 et 1999, le nombre de jeunes en familles recomposées augmente de 11 % (tableau 2).

En 9 ans, le nombre de familles recomposées progresse, quant à lui, de 10 %, de 646 000 en 1990 à 708 000 en 1999 (tableau 1). La part des familles recomposées dans lesquelles vivent des enfants de l'union actuelle et des enfants d'une union précédente augmente le plus fortement : 13 %, contre 6 % pour les familles recomposées n'ayant pas eu d'enfants dans l'union actuelle.

Davantage d'enfants dans les familles recomposées

Les familles nombreuses sont sur-représentées parmi les familles recomposées. Ces dernières représentent 5 % des familles avec un seul

enfant, 8 % des familles de deux enfants, 13 % de trois enfants et 17 % des familles de quatre enfants ou plus. Les familles recomposées sont deux fois plus nombreuses à avoir 4 enfants ou plus (graphique 3).

À âge de la mère donné, ce constat se vérifie aussi : parmi les familles avec enfants dont la mère est âgée de 40 ans à 49 ans, la proportion de familles nombreuses de 4 enfants ou plus est de 29 % parmi les familles recomposées contre 12 % parmi les familles « traditionnelles ». Ce phénomène tient au fait que les familles recomposées nombreuses hébergent, le plus souvent, des enfants nés de deux unions différentes : 88 % des familles recomposées nombreuses rassemblent des enfants de plusieurs unions.

La répartition des enfants entre le père et la mère

Les mères sont le plus souvent à la tête d'une famille monoparentale : 84 % des enfants vivant dans ce type de famille vivent avec leur mère et 16 % avec leur père. La situation est moins contrastée pour les enfants vivant dans une famille recomposée : 37 % des enfants vivent avec leur père, 63 % avec leur mère.

En effet, refaire sa vie de couple est moins rapide et moins fréquent pour les mères : 4 ans après la séparation, 44 % des pères, qu'ils aient ou non la garde de leur enfant, ont constitué un nouveau couple, contre seulement 28 % des mères.

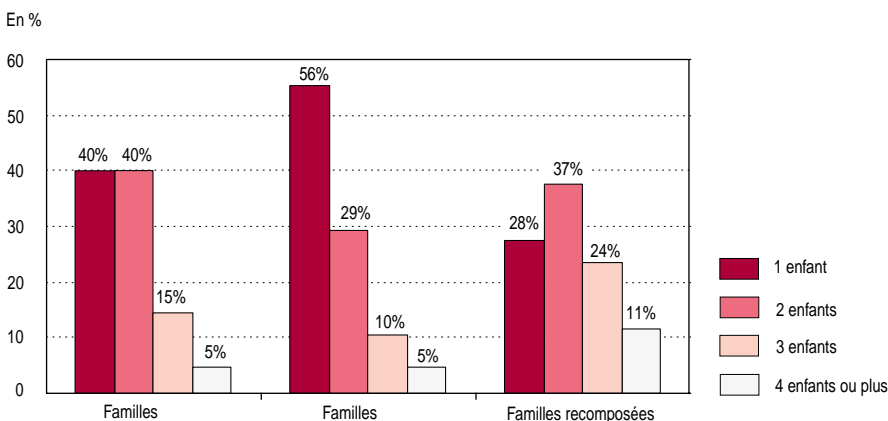
En outre, les pères qui ont la garde de leur enfant en 1999 se sont remis plus vite en couple que les autres pères : 4 ans après la séparation, c'est le cas de 54 % d'entre eux contre 39 %. La situation est inverse pour les mères : celles qui ont la garde de l'enfant restent plus souvent seules que les autres mères (27 % contre 33 %) (graphique 4).

Le plus souvent, les pères ayant la garde de leur enfant en 1999 l'avaient déjà au moment de la remise en couple et donc probablement au moment de la rupture d'union. Seuls 6 % des enfants vivant avec leur père au sein d'une famille recomposée y sont arrivés après la remise en couple, comme pour les mères.

Les familles recomposées sont plutôt jeunes

La recombinaison familiale implique une succession d'événements dans l'histoire

③ Plus d'enfants dans les familles recomposées

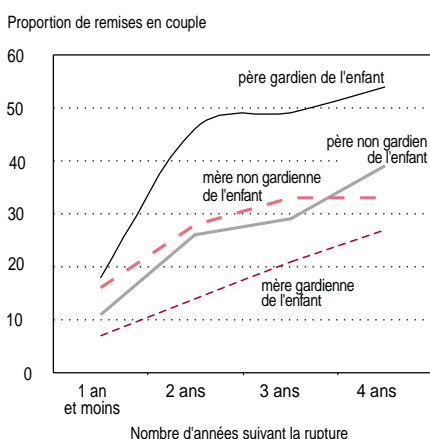


Champ : familles avec enfants âgés de moins de 25 ans.

Lecture : 11 % des familles recomposées ont 4 enfants ou plus ; c'est le cas dans 5 % des familles traditionnelles et dans 5 % des familles monoparentales.

Source : enquête « étude de l'histoire familiale » 1999, Insee

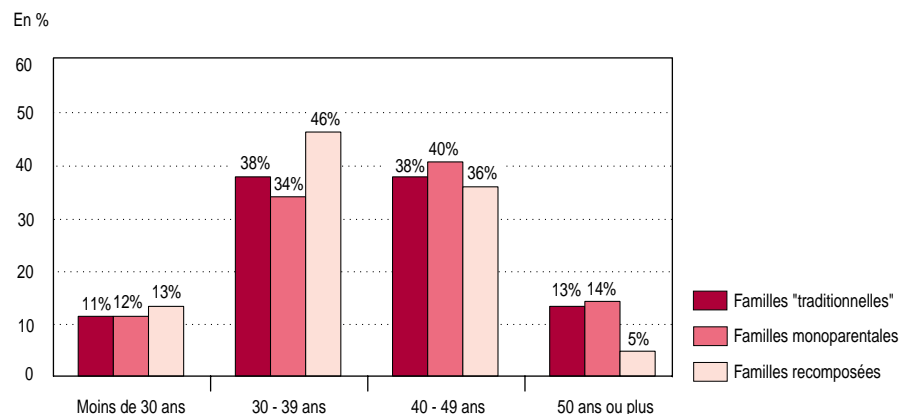
④ Remise en couple et garde de l'enfant



Champ : personnes ayant rompu leur union après avoir eu un enfant.

Source : enquête « étude de l'histoire familiale » 1999, Insee

⑤ Répartition des familles selon l'âge des femmes en 1999



Champ : familles avec enfants de moins de 25 ans.

Lecture : dans 46 % des familles recomposées, la femme a entre 30 et 39 ans ; c'est le cas dans 34 % des familles monoparentales et dans 38 % des familles "traditionnelles".

Source : enquête « étude de l'histoire familiale » 1999, Insee

conjugale : mise en couple, naissance d'un enfant, rupture d'union suivie d'une nouvelle mise en couple. Pourtant, les parents des familles recomposées se distinguent des autres par leur jeune âge : dans 59 % des familles recomposées, la femme a moins de 40 ans (*graphique 5*). Ce n'est le cas que dans 49 % des familles "traditionnelles" et dans 46 % des familles monoparentales. La moyenne d'âge des femmes est respectivement de 38,7 ans, contre 40,7 ans et 41,2 ans.

Ce paradoxe apparent résulte de la plus grande fréquence des ruptures à des âges plus jeunes, de génération en génération. Les personnes séparées ont ainsi la possibilité de reformer plus fréquemment une union que par le passé : 26 % des femmes nées entre 1960 et 1964 avaient rompu leur première union avant l'âge de 35 ans contre 12 % de celles nées entre 1945 et 1950.

Dans les familles recomposées et monoparentales, les ouvrières et employées se rencontrent plus fréquemment que dans les familles "traditionnelles", et inversement pour les cadres et les professions intermédiaires. Ainsi, 66 % des femmes vivant dans une famille recomposée sont des ouvrières ou des employées ; cette proportion s'élève à 64 % dans les familles monoparentales, et à 60 % dans les familles "traditionnelles".

Pourtant les femmes nées dans les années soixante ont moins fréquemment rompu leur première union lorsqu'elles sont employées ou ouvrières que cadres (18 % contre 21 %). En revanche, lorsqu'elles ont rompu leur union, elles refont leur vie plus fréquemment : en 1999, les ouvrières et employées ont recomposé une famille

deux fois plus souvent que les femmes cadres.

Sources

L'enquête Étude de l'histoire familiale, autrefois nommée enquête Famille, est réalisée au rythme des recensements de la population. À l'occasion du recensement de la population de 1999, 380 000 individus de 18 ans ou plus ont rempli un questionnaire complémentaire au recensement sur le thème de leur « histoire familiale ». Jusqu'alors réservée aux femmes de moins de 65 ans, l'enquête a élargi son champ d'investigation en 1999 en interrogeant des hommes et des personnes de 65 ans ou plus. Les enquêtés ont fourni des indications sur les beaux-enfants (enfants du conjoint), les dates de naissance de leurs enfants et les dates de formation du couple, mariage, séparation et divorce.

L'enquête Famille de 1990, utilisée pour estimer l'évolution du nombre de familles recomposées entre 1990 et 1999, porte sur un champ plus restreint que celui couvert par l'enquête de 1999 : seules des femmes de moins de 65 ans ont été interrogées. Les évolutions estimées ici ont été établies en comparant les résultats obtenus aux deux enquêtes sur ce champ restreint et appliquées au champ complet de l'enquête de 1999 pour estimer la situation en 1990 à champ comparable.

Le recensement de la population de 1999 est utilisé afin de dénombrer les jeunes de moins de 25 ans vivant en dehors du foyer parental.

Définitions

Famille monoparentale : famille composée d'un adulte vivant sans conjoint et avec son ou ses enfants de moins de 25 ans.

Famille recomposée : couple vivant avec au moins un enfant dont un seul des conjoints est le parent.

Enfants vivant avec un parent et un beau-parent / enfants vivant avec leurs deux parents : pour les enfants vivant avec

à ce couple est déterminé par confrontation des dates de naissance des enfants et de la date de formation du couple actuel. Les enfants nés avant la formation du couple actuel sont supposés ne pas être du couple actuel et vivre donc avec un seul de leurs parents et un beau-parent. Les enfants nés après la date de formation du couple actuel sont supposés être des enfants du couple actuel et vivre donc avec leurs deux parents.

Famille "traditionnelle" : couple vivant avec des enfants qui sont tous nés dans le couple actuel.

Enfant : enfant, biologique ou adopté, âgé de moins de 25 ans.

Enfant présent dans le foyer parental : enfant recensé dans le logement de ses parents ou de l'un de ses parents.

Demi-frère, demi-sœur : si un couple vit avec ses propres enfants de moins de 25 ans et avec des enfants nés d'une autre union, alors ces derniers sont demi-frères ou demi-sœurs des enfants nés de l'union actuelle. En revanche, si la remise en couple n'est pas suivie d'une naissance, les enfants de chacun des deux conjoints du couple ne sont pas considérés comme des demi-frères ou demi-sœurs.

Bibliographie

Algava E., « Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale », *Études et Résultats*, n° 218, Drees, février 2003.

Cassan F., Mazuy M., Clanché F., « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première*, n° 797, juillet 2001.

Desplanques G., « Les familles recomposées en 1990 », *Population et Sociétés*, n° 286 Ined, janvier 1994.

Mazuy M., Toulemon L., « Étude de l'histoire familiale : premiers résultats de l'enquête en ménages », *Dossiers et Recherches*, n° 93, Ined, février 2001.

Meulders-Klein M.-T., Théry I. (sous la dir.), *Les recompositions familiales d'aujourd'hui*, Nathan, 1993.

un couple, le statut des enfants par rapport

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : L. Jean
Code Sage IP03901
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2003

